



## Paiement de plus-value ou non

Par **Martinez Didier**, le **06/12/2017** à **14:16**

Bonjour.

Mes parents m'ont fait il y a quelques années une donation de leur vivant de 22500 € qui s'est traduit par le don d'un terrain avec des bâtiments, d'une valeur estimée à 45000 €.

J'ai donc emprunté les 22500 € restant afin d'avoir ce bien en toute propriété.

Depuis j'ai fait effectuer des travaux de couverture et d'isolation des bâtiments pour une valeur de 15000 € environ, j'ai fait également installer l'arrivée d'eau pour 1500 €.

A l'heure actuelle je souhaite me séparer de ce bien.

Aurais-je à payer de la plus-value et si oui à hauteur de combien puis je vendre mon bien sans avoir à en payer ?